



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Eulalie

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI, LE
8 JANVIER 2018, AU 739 DES BOULEAUX À SAINTE-EULALIE À 19H00**

Sont présents :

Monsieur Gilles Jr Bédard, maire
Monsieur Patrick Giroux, conseiller
Monsieur Guillaume Bergeron, conseiller
Madame Alexandra Han, conseillère
Monsieur Louis Paris, conseiller

Monsieur Charles Collin, conseiller est absent
Monsieur Alexandre Robert, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Gilles Jr Bédard.

Les membres confirment avoir reçu l'avis de convocation tel que requis par la Loi.

2018-01-001 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Patrick Giroux
et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

2018-01-002 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2018

Il est proposé par monsieur Louis Paris
Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) que le Conseil approuve les prévisions
budgétaires pour l'année 2018 démontrant des recettes et dépenses d'un montant de
1,84 M\$.

**2018-01-003 : PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR
LES ANNÉES 2018-2019-2020**

Il est proposé par madame Alexandra Han
Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) que le Conseil approuve
le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020
faisant partie intégrante de cette résolution comme ci au long récité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions de 30 minutes est accordée aux personnes présentes.

Levée de l'assemblée sur une proposition de monsieur Patrick Giroux à 19h35.

J'approuve toutes les résolutions ci hautes mentionnées comme si j'y apposerais ma
signature conformément à l'article 142.2 du *Code municipal*.

Gilles Jr Bédard
Maire

Fabiola Aubry
Directrice-générale secrétaire-trésorière